

**ACQUISITION DE 8 PARTIES DE PARCELLES SITUEES LE LONG DE L'AVENUE PAUL STROOBANT
PROCEDURE ORDINAIRE D'EXPROPRIATION**

L'enquête publique se déroule à partir du **07/09/2026** et jusqu'au **21/09/2026** inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne sur le site internet de la Commune d'Uccle : <https://www.uccle.be/fr/ma-commune/publications-officielles/enquetes-publiques-en-cours>.

Le dossier est également consultable à l'Administration communale sur rendez-vous uniquement via le formulaire en ligne (prendre un rendez-vous avec l'Administration >>> service de l'Urbanisme) :

- à l'adresse suivante : service de l'Urbanisme (Tour D - 1^{er} étage), rue de Stalle 77 - 1180 Uccle;
- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures;
- le jeudi entre 17 heures et 20 heures.

Des renseignements ou explications techniques peuvent être également obtenus :

- à l'adresse suivante : service des Propriétés communales (Tour D - 2^{ème} étage), rue de Stalle 77 - 1180 Uccle;
- du lundi au vendredi : entre 9 heures et 12 heures, sur rendez-vous via le numéro de téléphone suivant : 02/605.13.86;
- le jeudi entre 17 heures et 20 heures, sur rendez-vous via le numéro de téléphone suivant : 02/605.13.86.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention du : Collège des Bourgmestre et Echevins :
 - o à l'adresse mail : agilles@uccle.brussels;
 - o à l'adresse postale : rue de Stalle, 77 - 1180 Uccle;
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant sur rendez-vous uniquement.

Fait à Uccle,

le 01/09/2026.

Par ordonnance :
La Secrétaire communale,

L'Echevin des Propriétés communales,

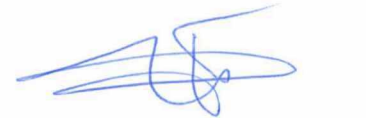
La Bourgmestre f.f.,



Laurence VAINSEL.



Thibaud WYNGAARD.



Valentine DELWART.